

RCS : CHARTRES

Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00105

Numéro SIREN : 818 351 801

Nom ou dénomination : HOLDING PENARD

Ce dépôt a été enregistré le 19/01/2022 sous le numéro de dépôt B2022/000293

BILAN - ACTIF

02444 - SASU HOLDING PENARD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

ACTIF

	Valeurs au 31/12/20	% de	Valeurs au	% de
Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	31/12/19	l'actif
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel & outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)		80		98
Participations	223 015		223 015	
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	223 015	80	223 015	98
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appro				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances		2		
Créances Clients et Cptes rattachés (3)				
Autres créances (3)	4 935		4 935	209
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	51 212	18	3 590	2
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	56 146	20	3 799	2
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	279 161	100	226 814	100

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an (brut)
(3) Dont à plus d'un an (brut)

Le Président

Copie Certifiée Conforme



BILAN - PASSIF

02444 - SASU HOLDING PENARD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

PASSIF

	Valeurs au 31/12/20	% du passif	Valeurs au 31/12/19	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 5 000)	5 000	2	5 000	2
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		17		16
Réserve légale	500		500	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	46 385		34 893	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	47 616	17	11 492	5
SITUATION NETTE	99 501	36	51 885	23
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	99 501	36	51 885	23
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	124 924	45	64 126	28
Emprunts et dettes financières diverses (3)	46 605	17	100 410	44
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 632	1	930	
Dettes fiscales et sociales	6 494	2	9 461	4
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	4		2	
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	179 660	64	174 929	77
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	279 161	100	226 814	100
(1) Dont à plus d'un an	92 478		43 764	
(1) Dont à moins d'un an	87 182		131 165	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

02444 - SASU HOLDING PENARD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	72 000	100	72 000	100		
Montant net du chiffre d'affaires	72 000	100	72 000	100		
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	8		7		1	22
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	72 008	100	72 007	100	1	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	5 010	7	4 032	6	978	24
Impôts, taxes et versements assimilés	762	1	597	1	165	28
Salaires et traitements	35 401	49	46 270	64	-10 869	-23
Charges sociales	19 172	27	22 156	31	-2 984	-13
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts						
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	2		67		-65	-97
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	60 348	84	73 123	102	-12 775	-17
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	11 660	16	-1 116	-2	12 776	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

02444 - SASU HOLDING PENARD

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Du 01/01/19 Au 31/12/19	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	37 400	52	14 025	19	23 375	167
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	37 400	52	14 025	19	23 375	167
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 444	2	1 521	2	-77	-5
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 444	2	1 521	2	-77	-5
RÉSULTAT FINANCIER	35 956	50	12 504	17	23 452	188
RÉSULTAT COURANT avant impôts	47 616	66	11 388	16	36 228	318
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			104		-104	-100
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS			104		-104	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES						
RESULTAT EXCEPTIONNEL			104		-104	-100
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	109 408	152	86 136	120	23 272	27
TOTAL DES CHARGES	61 792	86	74 643	104	-12 851	-17
Bénéfice ou Perte	47 616	66	11 492	16	36 124	314

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise : SASU HOLDING PENARD		Néant ☐ *							
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	223 015	482		484		486	223 015		
TOTAL		490	223 015	492		494		496	223 015		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2033 - NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU HOLDING PENARD

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales agence-ments amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	1 832
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) 982 ter
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	1 832
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	1 832

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		381
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant	dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		380
N° du centre de gestion agréé				388
Montant de la TVA collectée				374 14 400
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)				378 619
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant				399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise : SASU HOLDING PENARD		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2020.....		et clos le : 31/12/2020.....	
Durée en nombre de mois		12	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	2
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		310	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		(Total 1 + Total 2 - Total 3)	137
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CG)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD, au § "déclaration des effectifs" et dans la notice n° 1330-CVAE-SD, au § "Répartition des salariés".

**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

2021

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au CG)

(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2020

N° SIRET

8 1 8 3 5 1 8 0 1 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SASU HOLDING PENARD

ADRESSE (voie)

7 RUE LUCIEN DESCAGES

CODE POSTAL

28250

VILLE

SENONCHES

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

PENARD

Prénom(s)

SEBASTIEN

Nom marital

% de détention

100,0000

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

04/12/1972

N° Département

28

Commune

NOGENT LE TROTROU

Pays

France

Adresse :

N°

7

Voie

RUE LUCIEN DESCAGES

Code Postal

28250

Commune

SENONCHES

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

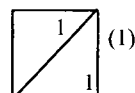
Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame



(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

N° SIRET : 81835180100019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU HOLDING PENARD

ADRESSE (voie) 7 RUE LUCIEN DESCAVES

CODE POSTAL 28250

VILLE SENONCHES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales et participations excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas et à droite de cette même case.

Désignation de l'entreprise SASU HOLDING PENARD
Numéro de siret 81835180100019

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt ACHAT PARTS MME PENARD - 00000	2
OD Clôture Emprunt ACHAT PARTS SAS AAS - 00000002	7
Facture à recevoir Solde comptabilité 2020	312
Facture à recevoir Juridique 2019	660
Facture à recevoir Juridique 2020	660
Provision pour congés à payer Provision brut	1 803
Provision pour congés à payer Provision charges sociales	428
Etat Charges à payer FORMATION CONTINUE	272
Etat Charges à payer Taxe d'apprentissage N	244
OD Clôture Emprunt ACHAT PARTS MME PENARD - 00000	2
OD Clôture Emprunt ACHAT PARTS SAS AAS - 00000002	2
Total des charges à payer	4 392

Désignation de l'entreprise SASU HOLDING PENARD
Numéro de siret 81835180100019

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Copyright Groupe ISA (2021) ISACOMPTA

Exercice N-1

I. DÉTERMINATION DU BÉNÉFICE D'IMPUTATION

Taux de l'impôt sur les sociétés	1	33 1/3 % ¹	31 % ²	28 % ³	15 % ⁴
Bénéfice fiscal effectivement soumis à l'IS au taux normal ou au taux réduit	2				
Calcul du bénéfice exclu					
Distributions effectuées par prélèvement soit sur le bénéfice au taux normal, soit sur le bénéfice au taux réduit	3				
<i>Fraction non distribuée des bénéfices imposés au taux normal et au taux réduit ayant donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt</i>					
Montant de l'IS acquitté au moyen de crédits d'impôt attachés aux revenus mobiliers	4				
Montant de l'IS acquitté au moyen des autres crédits d'impôt	5				
Total des lignes 4 et 5 divisé par le taux de l'impôt correspondant à la colonne	6				
Ligne 6 x [(ligne 2 - ligne 3) : ligne 2]	7				
<i>Fraction des bénéfices ayant ouvert droit au crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A) qui n'a pas été distribuée et n'a pas donné lieu à un impôt payé au moyen de crédits d'impôt</i>					
Calcul du crédit d'impôt retenu en application des articles 220 quater et 220 quater A	8				
Ligne 8 divisée par le taux d'impôt correspondant à la colonne	9				
Ligne 9 x [(ligne 2 - (ligne 3 + ligne 7) : ligne 2)]	10				
Montant du bénéfice exclu = total des lignes 3, 7 et 10	11				
Bénéfice d'imputation = ligne 2 - ligne 11	12				
II. IMPUTATION DU DÉFICIT					
Fraction du déficit reporté en arrière, dans la limite du montant le plus faible entre 1 000 000 € et le bénéfice fiscal d'imputation	13				
Calcul de la créance (montant porté ligne 13 multiplié par le taux de l'impôt correspondant à la colonne)	14				

Montant du déficit reporté en arrière =
(totalisation des sommes portées ligne 13)

15

III. DÉTERMINATION DES DÉFICITS REPORTABLES EN AVANT

Montant du déficit constaté au titre de l'exercice ouvert le 01/01/2020 et clos le 31/12/2020 (report de la ligne XJ du tableau n° 2058-A ou ligne 354 du tableau n° 2033-B) 5	16	
Montant du déficit reporté en arrière (reporter le montant de la ligne 15)	17	
Montant du déficit reportable en avant (ligne 16 - ligne 17)	18	

IV. MONTANT DE LA CRÉANCE

Totalisation des sommes portées ligne 14 6	19	
--	----	--

V. ENTREPRISE AYANT FAIT L'OBJET D'UN RACHAT PAR SES SALARIÉS

Montant du crédit d'impôt rachat d'une entreprise par ses salariés (RES) (articles 220 quater et 220 quater A du CGI) obtenu par la société constituée pour le rachat au titre de l'exercice N :

Exercice N	20	
------------	----	--

1 Le taux de 33 1/3 % s'applique à la tranche de bénéfice supérieur à 75000€ pour les exercices ouverts en 2017, à la tranche de bénéfice supérieur à 500000 € pour les exercices ouverts en 2018 et à la tranche de bénéfice supérieur à 500000€ pour les seules entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur ou égal à 250M€ pour les exercices ouverts en 2019.

2 Le taux de 31 % s'applique à la tranche de bénéfice supérieur à 500000€ pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019 pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 250M€.

3 Le taux de 28 % s'applique aux petites et moyennes entreprises (PME) jusqu'à 75000€ de bénéfice pour les exercices ouverts en 2017, à l'ensemble des redevables jusqu'à 500000€ de bénéfice pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

4 Les entreprises dont le chiffre d'affaires, le cas échéant ramené à 12 mois, est inférieur à 7630000 euros et dont le capital est détenu pour 75 % au moins par des personnes physiques directement ou indirectement sont imposées dans la limite de 38120 euros par période de 12 mois au taux de 15 %.

5 Reporter dans cette case le montant des lignes K6 et YJ du tableau 2058-B ou 984 et 860 du tableau 2033-D de l'exercice en cours.

6 La créance de report en arrière du déficit est égale à l'impôt acquitté à raison du bénéfice d'imputation (article 220 quinquies I 3ème alinéa du CGI).

HOLDING PENARD
Société par actions simplifiée à associé unique
Au capital de 5000,00 Euros
Siège social : 7 rue Lucien Descaves
28250 SENONCHES
818 351 801 RCS CHARTRES

EXTRAIT DU
PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 2 SEPTEMBRE 2021
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020
AFFECTATION DU RÉSULTAT

Prorogation de délai - Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 modifiée par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020 et du décret n°2020-418 du 10 avril 2020 tel que modifié par le décret n°2020-1614 du 18 décembre 2020

DEUXIÈME DÉCISION

AFFECTATION DU RÉSULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 47 615,98 Euros, de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	47 615,98 €
------------------------	-------------

AFFECTATION :

Aux dividendes	15 500,00 €
----------------	-------------

Aux autres réserves	32 115,98€
---------------------	------------

Total	47 615,98 €
-------	-------------

Exercice clos	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres distribués	
30 mars 2017	0		
30 mars 2018	4 €		
30 mars 2019	0 €		

Montant – Mise en paiement – Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 3,10 €uros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 15 octobre 2021.

Ce dividende est éligible pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2 ° du Code Général des Impôts.

Il est rappelé que les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, dont les dividendes perçus sont éligibles à cette réfaction, sont soumises au prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de 12,8 % prévu à l'article 117 Quater du CGI, sauf dispense de paiement du prélèvement en fonction du montant des revenus bruts du foyer fiscal du bénéficiaire.

Ce prélèvement viendra s'imputer sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année en cours de laquelle le dividende a été payé.

Pour copie certifiée conforme

Monsieur Sébastien PENARD

Président de la Société HOLDING PENARD

